

COMMUNE DE MONS

Projet d'assainissement en vertu du décret « sol ».

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie - Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Terrain concerné : rue du Temple, 169 à 7011 GHLIN
Parcelle cadastrée : Mons 7ème division, section B, n° 764C15

Demandeur : Monsieur CORNET Pierre

Objet du projet : pollution accidentelle aux hydrocarbures (mazout)

Le dossier peut être consulté à l'administration communale Département Environnement et Transition écologique Avenue Frère Orban 9 – 4^{ème} étage à 7000 Mons, à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture	Lieu, date et heure de clôture	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 27-07-2022	Le 02-08-2022	Avenue Frère Orban 9 4 ^{ème} étage Le 31-08-2022 à 9h	Ad. Communale de et à Mons - Grand'Place, 22 et/ou environnement@ville.mons.be

L'enquête se déroule du 16-08-2022 au 31-08-2022 et elle est neutralisée du 16 juillet au 15 août 2022 inclus.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, ainsi que le mardi jusqu'à 20 heures.

!!!ATTENTION !!! Prise de rendez-vous 24 heures au préalable au 065/40.56.05

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du :

Département Environnement et Transition écologique
Téléphone : 065/40.56.05
Mail : environnement@ville.mons.be

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'expert agréé :

Bureau d'études ARCEA
Chaussée de Binche, 30 B
7000 Mons
065/39.39.00